

Par arrêté interministériel du 19 novembre 2021 modifiant l'arrêté du 28 décembre 2012, les annonces légales et judiciaires ont une tarification au caractère en 2022, soit 0,193 euro HT le caractère.

Les avis de constitution de société sont soumis à forfaitisation, sauf les avis de constitution de GAEC. Les avis de nomination des liquidateurs, les avis de clôture de liquidation, les jugements d'ouverture et de clôture des procédures collectives sont soumis à une tarification forfaitaire. Le tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.



1175 route de Puygiron
26160 LA BATIE-ROLLAND
Tél 04 75 91 80 80
www.topsemence.com

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Exercice 2021/2022
JEUDI 08 DECEMBRE 2022 à 16h30
Palais des Bonbons du Nougat
et des Souvenirs
100, Route de Valence
26200 MONTEILIMAR

- Quorum et validité des délibérations
- Rapport d'activité
- Présentation du bilan et du compte de résultat au 30 juin 2022
- Dotations des réserves obligatoires
- Propositions d'affectation de l'excédent :
 - Distribution d'un intérêt aux parts à avantage particulier
 - Distribution d'un intérêt aux parts sociales d'activité
 - Distribution d'un intérêt aux parts sociales d'épargne
 - Répartition de ristournes en faveur des associés coopérateurs proportionnellement aux opérations réalisées avec l'union
 - Constitution d'une provision pour parfaire l'intérêt aux parts sociales
 - Dotation du solde en réserve facultative
- Rapports du Commissaire aux Comptes
- Quitus
- Changements survenus au niveau des administrateurs du Conseil d'Administration
- Renouvellement de la partie sortante du Conseil d'Administration
- Constatation de la variation du capital social
- Allocation globale pour l'indemnisation du temps passé à l'administration de l'union par ses administrateurs
- Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
- Conventions
- Renouvellement du commissaire aux comptes
- Pouvoirs pour les formalités
- Rapport moral et d'orientation

Les Mandataires des Associés Coopérateurs ont la faculté de prendre connaissance au Siège de l'Union du texte des résolutions qui sera proposée à l'Assemblée Générale, des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2022, et également des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.

Pour le Conseil d'Administration, réuni le 03 novembre 2022
Le Président,
Yves COURBIS

SAS CANDY

L'AGE du 02/11/2022 de la SAS CANDY au capital de 10 000 €, 154 avenue du Général De Gaulle 26260 Saint Donat sur l'Herbasse, RCS ROMANS 825 130 900, 148 877, a nommé directeur général Mme VETTER Mandy, demeurant 75 route des Pins 26260 Arthémonay.

Mention au RCS de Romans sur Isère.

Maitre Olivier FRAISSE,
Notaire à
LA VOULTE-SUR-RHONE (07)

Suivant acte reçu par Me Olivier FRAISSE, le 03/10/2022 enregistré au service de la PF et de L'ENREGISTREMENT à PRIVAS le 25/10/2022 2022 N 1319, La Société dénommée **SAS LES 5 AMIS**, Société à responsabilité limitée à associée unique au capital de 100 €, dont le siège est à PORTES-LES-VALENCE (26800) 48 rue Jean Jaurs, identifiée au SIREN sous le numéro 843 480 047 RCS ROMANS SUR ISERE

à vendu
à M. **Abdelaziz SOULLAH**, demeurant à PORTES LES VALENCE (26800) 6 rue Edith Piaf.

Un fonds de commerce de RESTAURATION RAPIDE, sis à PORTES-LES-VALENCE (26800) 48 rue Jean Jaurs, et pour lequel il est immatriculé au RCS ROMANS-SUR-ISERE sous le numéro 843 480 047.

Moyennant le prix de 10.000 euros s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour 1000 euros
- au matériel et au mobilier pour 9000 euros

Date d'entrée en jouissance 03/10/2022

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale des dix jours de la dernière des publications légales, à l'Étude de Me Olivier METRAL, notaire à LIVRON-SUR-DROME (26250), où domicile est spécialement élu à cet effet.

Pour insertion
Me FRAISSE

AGRITRANS DROME

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée au capital de 15000 euros
Siège social: 09 Impasse des Béréngères
26400 ALLEX
538 708 454 RCS ROMANS SUR ISERE

AVIS DE TRANSFORMATION

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 15.10.2022, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un titre moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régit désormais la Société.

La dénomination de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

A cette même date, l'objet social de la société a été étendu à l'activité de mise en service et exploitation de panneaux photovoltaïques sur tous supports mobiliers ou immobiliers et les statuts ont été mis à jour.

Le capital social est resté fixé à la somme de 15000 euros.

Exercice du droit de vote: Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente des actions.

Transmission des actions: La cession des actions de l'associé unique est libre. Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Marjorie DURAND, sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par une présidente: Marjorie DURAND demeurant 89 Impasse des Béréngères 26400 ALLEX.

Pour avis
Le Président,
Yves COURBIS

D12

SARL au capital de 1.500 euros
Siège social : 2 place Jean Vinay
38160 SAINT-MARCELLIN
889 377 628 RCS GRENOBLE

Aux termes par AGE du 03/11/2022 ont décidé de transférer le siège social au 17 place Maurice Faure à ROMANS SUR ISERE (26100). L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Les associés, par AGE du 03/11/2022 et du 03/11/2022 ont également décidé d'augmenter le capital social de la société de 1500 à 2500€ par apports en numéraire, à compter du 03/11/2022. Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Les associés, par AGE du 03/11/2022, ont constaté la démission de M. Arnaud VILLECHAISE de son mandat de gérant de la société et ont nommé, en remplacement, pour une durée illimitée, M. Mathieu VEYRON, demeurant 1, impasse Longueville à ROMANS-SUR-ISERE (26).
La société sera radiée du RCS de GRENOBLE et immatriculée au RCS de ROMANS.

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VALENCE
PROCÉDURES COLLECTIVES
N° RG 22/02017

Le Tribunal judiciaire de VALENCE, statuant en matière civile par jugement du 19 octobre 2022 a prononcé la faillite personnelle de :

Nom et raison sociale :
Monsieur Jean SAMSON
232 route de Vaison
Le village
26110 ST MAURICE SUR EYGUES

Activité : gérant de société
Numéro RCS ou RM : non inscrit
Durée : 5 ans

Le Greffier

SARL LA GALERIE

Par acte sous seing privé du 06/10/2022 enregistré à VALENCE 1 Dossier 2022 0065656 la SARL LA GALERIE (RCS ROMANS 831 260 443)

a cédé à la **SAS AYKA FOOD** (RCS ROMANS 912420) 24 Place Jean Jais 26110 ROMANS SUR ISERE, un fonds de commerce de préparation et vente de plats à emporter, snack, vente de produits à base de farine sis 24 Place Jean Jais à 26100 ROMANS SUR ISERE.

Entrée en jouissance: 6 janvier 2022.
Prix de cession: 67.000 euros payable comptant.

Oppositions reçues: M. Jean-Christophe QUINOT Avocat 17 Place Charles de Gaulle BP 30029 26100 ROMANS SUR ISERE.

SCI RES PUBLICA

Société Civile au capital de 7622,45 euros
Siège social: 5 bis place Championnet
26000 VALENCE
RCS ROMANS 347 756 330

Suivant délibération en date du 14 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social de VALENCE (26) 5 bis Place Championnet au 275 rue GRANDE RUE 26300 CHARPEY à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis
La Gérance

SCI CIGOGNE

Par acte SSP en date du 31.10.2022, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

DENOMINATION: SCI CIGOGNE
Objet social: Acquisition, administration, exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Siège social: 17 Rue Louis Pasteur 26800 PORTES LES VALENCE
Capital: 1 000 euros
Gérance: HANIQUEL Jérôme demeurant 85 Rue du 4 Septembre 26000 VALENCE

Clause d'agrément: Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Durée: 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de ROMANS

SAS TEAM 26

AVIS

Aux termes des décisions du 15/09/2022 de M. Léo ROCHE, et Qu. des Iles, Ch. de Molezon, 26780 CHATEAUNEUF-DU-RHONE, associé unique de la SAS TEAM 26, au capital de 9 000 €, RCS ROMANS 825 130 900, il résulte que, à compter du 15/09/2022, il assumera le mandat de Président, en remplacement de M. Robin LIGINI, démissionnaire et le siège social est transféré du 24 au 26 Ave. de la Feuillade, 26200 MONTEILIMAR

Pour avis
Le Président

INSERTION – CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Sébastien CASERIO, Notaire Associé de la société dénommée « Sébastien CASERIO et Christophe BUFFIERE », Notaires à TOULON SUR RHONE, le 02/11/2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre

Monsieur Michel François RIOUT, retraité, et Madame Brigitte Clémence Martha MATZ, retraitée, demeurant ensemble à MARSANNE (26740) 15 rue des Coteaux.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

EARL DE LA COURBATIERE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
Société civile au capital de 64 912,79 €
Siège social: Quartier de Champos
26260 CHARMES SUR L'HERBASSE
351 131 263 RCS ROMANS

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes du PV des décisions de l'associé unique du 31/10/2022, l'associé unique a pris acte de l'intention de Monsieur Gilles CHAMPION de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du jour de ladite assemblée. L'associé unique a également décidé de dissoudre par anticipation la société à compter du 01/11/2022 et de désigner comme liquidateur Monsieur Gilles. CHAMPION, demeurant à 26260 CHARMES SUR L'HERBASSE, 10 Chemin de la Courbatière. Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Insription modificative au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS.

Pour avis



Société Coopérative Agricole de la Vallée du Rhône VALGRAIN
990 route de l'Ecluse
26740 LES TOURETTES
SIREN 324 204 098 - RCS ROMANS

CONVOCATIIONS

Les associés de la SCA VALGRAIN sont convoqués aux Assemblées Générales de sections qui auront lieu:

• à **DIVAJEU**, le lundi 28 novembre 2022 à 8h30: Salle Polyvalente de DIVAJEU, pour la section des associés coopérateurs de BEAUMONT/CREST,

• à **LA LAUPIE**, le lundi 28 novembre 2022 à 14h30: Salle polyvalente de LA LAUPIE, pour la section des associés coopérateurs de MARSANNE/MONTEILIMAR.

• à **ST BEAUZIRE**, le jeudi 10 novembre 2022 à 14 heures: au siège social de LIMAGRAIN – Rue Henri Mondor 63360 ST BEAUZIRE, pour la section des associés non coopérateurs.

en vue de désigner les délégués chargés de représenter les sections à l'Assemblée Générale Ordinaire.

Ainsi, l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire sera le suivant:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 30 juin 2022
- Rapport général et rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels dudit exercice
- Document visé à l'article L521-3-1 III du code rural et de la pêche maritime
- Approbation de ces rapports, des comptes annuels de l'exercice et quitus aux Administrateurs
- Affectation du résultat
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
- Fixation de l'allocation globale pour indemnités aux Administrateurs
- Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
- Constatation de la variation du capital social
- Délégations de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Les associés, empêchés le jour de l'Assemblée générale de leur section, peuvent se faire représenter par leur conjoint, un ascendant ou descendant majeur, ou un Associé de la même section muni d'un pouvoir.

L'associé ainsi mandaté par d'autres Associés peut représenter jusqu'à quatre Associés et peut donc disposer jusqu'à cinq voix, la sienne comprise.

L'Assemblée Générale Ordinaire des Délégués élus par les Assemblées de section se tiendra
le lundi 12 décembre 2022 à 8h30 au MEJEONNES – 26230 LAURIEUR afin de délibérer sur l'ordre du jour prévu ci-dessus pour les Assemblées de section.

Les Associés ont la faculté de prendre connaissance, à partir du quinzième jour précédant les assemblées de section, des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2022, du rapport du Conseil d'Administration aux associés, des documents prévus à l'article L521-3-1 du code rural et de la pêche maritime, paragraphes II et III, des rapports du Commissaire aux Comptes, ainsi que du texte des résolutions proposées, soit sur les lieux indiqués ci-dessus pour chaque réunion des Assemblées Générales de Sections, soit au siège de la coopérative Valgrain, 990 route de l'Ecluse, 26740 LES TOURETTES.

Pour le Conseil d'administration:
Le Président
Philippe ALLMORIC

SCI PFC

Société civile immobilière
au capital de 83 000 euros
Siège social: 21 RUE MONETTES
CHEZ MR ET MME D. PERRIER
26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
452 364 847 RCS ROMANS SUR ISERE

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 21 Rue Monettes - Chez MR ET MME D. PERRIER, 26320 SAINT-MARCEL-LES-VALENCE au Village de Chateaubriant - La Ferrière 32330 LES DESERTS à compter du 31 octobre 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

En conséquence, la Société qui est immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS SUR ISERE sous le numéro 452 364 847 RCS ROMANS SUR ISERE fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de CHAMBERRY.

Pour avis
Le liquidateur

Retrouvez la suite des annonces légales en page 17



1175 RTE DE PUYGIRON
26160 LA BATIE-ROLLAND

Les Associés Coopérateurs d'ALLICOP et, Monsieur SIRAND Antoine, Commissaire aux comptes représentant du CABINET BBM et Champé sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire, statuant sur l'exercice 2021/2022 le:

Vendredi 25 novembre 2022 à 14h00
Salle de réunion
des bureaux administratifs
de TOP SEMENCE
26160 LA BATIE ROLLAND

afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 26 novembre 2021.
- Rapport du Conseil d'Administration.
- Traitement spécifique des subventions d'investissements.
- Rapport du Commissaire aux comptes.
- Approbation des comptes.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation du résultat.
- Constatation du montant du capital social.
- Approbation des conventions particulières.
- Contributions au Fonds Opérationnel 2022.
- Renouvellement du Commissaire aux comptes.
- Renouvellement des mandats des administrateurs.
- Questions diverses.

Les Associés Coopérateurs ont la faculté, à partir du quinzième jour précédant cette assemblée, de prendre connaissance au siège de l'Union des comptes annuels, du rapport du Conseil d'Administration, du texte des résolutions et des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et les conventions.

Le Président,
Benoit POINT



26160 LA BATIE-ROLLAND

Les associés coopérateurs de COPAIL-PROVENCE et le commissaire aux comptes, Monsieur Antoine SIRAND, représentant du Cabinet BBM et Associés sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire

Le vendredi 25 novembre 2022 à 15h00 à la Salle de réunion des bureaux administratifs de Top Semence 26160 LA BATIE ROLLAND

Afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 22 février 2022
- Rapport du Conseil d'Administration.
- Rapport du Commissaire aux Comptes.
- Approbation des comptes.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation du résultat.
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs.
- Constatation de la variation du capital social.
- Approbation des conventions particulières.
- Contribution au Fonds Opérationnel 2022.
- Renouvellement du Commissaire aux comptes.
- Questions diverses.

Les Associés Coopérateurs ont la faculté à partir du quinzième jour précédant cette assemblée, de prendre connaissance au Siège de la Coopérative, des comptes annuels arrêtés au 31 mai 2022, du rapport du Conseil d'Administration, du texte des résolutions, des rapports du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels et les conventions qui seront proposés à l'Assemblée Générale.

La Présidente,
Anne-Claire VIAL

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination: **LE GLOBE**.
Forme: SCI société en liquidation.
Capital social: 152.45 euros.
Siège social: 12 Place DU THEATRE, 26200 MONTEILIMAR.
383 657 983 RCS de Romans.

Aux termes de l'AGE en date du 2 novembre 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2 novembre 2022. Monsieur Sylvain BOEDA, demeurant 7, Rue Ravaud 26200 Montélimar a été nommé liquidateur et lui a confié les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis
Le liquidateur



Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime.

La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou sub-stitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir:

AA 26 22 0162 EP: superficie totale: 140 ha 63 a 64 ca dont 61 ha 64 a 52 ca cadastrés en bois. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation. Parcelle: ARNAYON (81 à 75 ca) - "Champ martin"; B- 41. CHALANCON (139 ha à 89 ca) - "Biarres" E- 499 - "Bonnenuit" C- 183- 184 - "Boucheverre" C- 191 - "Chamanche" C- 48- 49- 50- 52- 53- 54- 55- 56 - "Champamin et solapier" B- 445- 447- 452- 456- 457- 458- 460- 463- 465- 483- 489 - "Chauvet" C- 85- 86- 87- 88- 89- 90- 91- 92- 93- 94- 2087[4] - "De la chamauche" C- 51 - "Devant la viat B- 330- 331- 333- 336- 337- 339 - "Frigoumier" C- 60- 61- 62- 63- 64- 65- 70- 71 - "La ginesse" E- 472- 473- 474- 476[1]- 476[1]- 477 - "La laune" B- 261- 262- 263- 269- 297- 299- 302 - "La rivière" B- 196- 197- 198 - "La tour" E- 569- 571- 574- 575- 577- 585- 586- 589- 594- 596- 597- 599- 600 - "Le bachel" E- 372 - "Le bachel" E- 373- 374 - "Le bachel" E- 375- 376- 377- 378- 379 - "Les bertrands" C- 127- 132- 136 - "Les cottes" C- 2- 5- 6- 7- 9- 10- 11- 16- 17- 18 - "Serre broussel" B- 142 - "Serre flachier" C- 19- 20- 21- 22- 23- 24- 25- 26- 29- 41- 42- 43- 44- 45- 46- 47- 203[28]- 205[197] - "Vabre" D- 47. Zonage: ARNAYON: RNUnu CHALANCON: RNUnu - Libre

AA 26 21 0201 FB: superficie totale: 15 a 73 ca. Agri. Bio.: OUI. Bâti: Aucun bâtiment. Parcelle: BEAUMONT-LES-VALENCE (15 a 73 ca) - "Chaudelblache" ZK- 45[F]1- 46[F]1. Zonage: BEAUMONT-LES-VALENCE: A - Occupé mais bail réléié dans l'acte de vente

AS 26 22 0169 VR: superficie totale: 11 ha 42 a 27 ca dont 2 ha 03 a 92 ca cadastrés en bois. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle: LE GRAND-SERRÉ (11 ha 42 a 27 ca) - "De reboussel" E- 36 - "Le clot" E- 287- 301- 303- 304[1]- 304[1]- 305- 307- 789[289]. Zonage: LE GRAND-SERRÉ: A - Libre

AA 26 22 0164 PV: superficie totale: 5 ha 72 a 22 ca. Agri. Bio.: non. Bâti: Aucun bâtiment. Parcelle: PIERRELEATTRE (5 ha 72 a 22 ca) - "Font saint just" A- 488[1] - 489[1]- 490[1]- 543[490] - 543[490] - 549[6] - 550[6] - 551[7] - 552[7] - 553[8] - 555[8] - 556[3] - 557[3] - 558[3] - 559[3] - 560[396] - 562[396] - 564[396] - 566[396] - 568[396] - 613[546] - 615[547] - 617[569] - 619[561] - 621[567] ZK- 302[21]- 303[21]- 304[21]- 305[21] - "Saint Jean ZK- 297[263]- 298[263]- 299[263]- 300[263]. Zonage: LE GRAND-SERRÉ: A - Libre

XA 26 22 0134 PV: superficie totale: 33 ha 41 a 57 ca dont 68 a 36 ca cadastrés en bois. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle: SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX (33 ha 41 a 57 ca) - "D'la baidroie" CB- 55[202][A]- 55[202][B]- 55[202][C] - "La routine" CB- 15[393][A]- 15[393][B]- 16[393][A]- 16[393][B]- 16[393][C]- 122[69][P1]- 122[69][P2]- 220[69][U]- 220[69][K]- 316[134]- 318[121]- 320[123]. "Montmeyras" AR- 84- 88- 90- 91- 92- 99[A]- 99[B]- 142[85]- 158[85][A]- 158[85][B]- 158[85][C]. Zonage: SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX: A - N - Libre

XA 26 22 0173 PV: superficie totale: 12 ha 82 a 39 ca dont 5 ha 23 a 73 ca cadastrés en bois. Agri. Bio.: non. Bâti: Bâtiments d'habitation et d'exploitation ensemble. Parcelle: LES GRANGES-GONTARDES (12 ha 82 a 39 ca) - "Lacombe d'osiel" D- 2600 - 106- 107- 108[A]- 108[B]- 109 - 110- 111- 112[A]- 112[B]- 112[C]- 113- 114- 116- 117[A]- 117[B]- 118- 121- 122- 123- 125- 129- 269[83][A]- 269[83][B]- 359[124]- 360[124]- 361[126]- 362[126]- 363[126]- 364[120]- 365[120]- 366[119]- 367[119]- 368[175]- 369[175]- 370[175]- 371[173]- 372[173]- 373[173] - "Lacombe des crozes" D- 174 - "La gaine" A- 174 - "La gaine" A- 174 - 112[C]- 135[116]- 148[115]- 149[115]- 150[115]. Zonage: LES GRANGES-GONTARDES: A - N - Libre

CEI AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER. Les personnes intéressées à être convoquées à l'Assemblée Générale pour leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du 25/11/2022 (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer www.safer-aura.fr, soit par mail à direction26@safer-aura.fr (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 85, rue de la forêt BP 150 - 26905 VALENCE Cedex 09 Tél: 04.75.41.51.33 Mail: direction26@safer-aura.fr

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 7 octobre 2022, il a été constituée la société coopérative de matériel agricole à capital variable dénommée "PEPIVITI" dont le siège est sis : 640, Rue de la Croix 26600 LARNAQUE.

La société sera immatriculée au RCS ROMANS

Président : M. Jean-Claude BELLE.

AVIS DE SAISINE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016